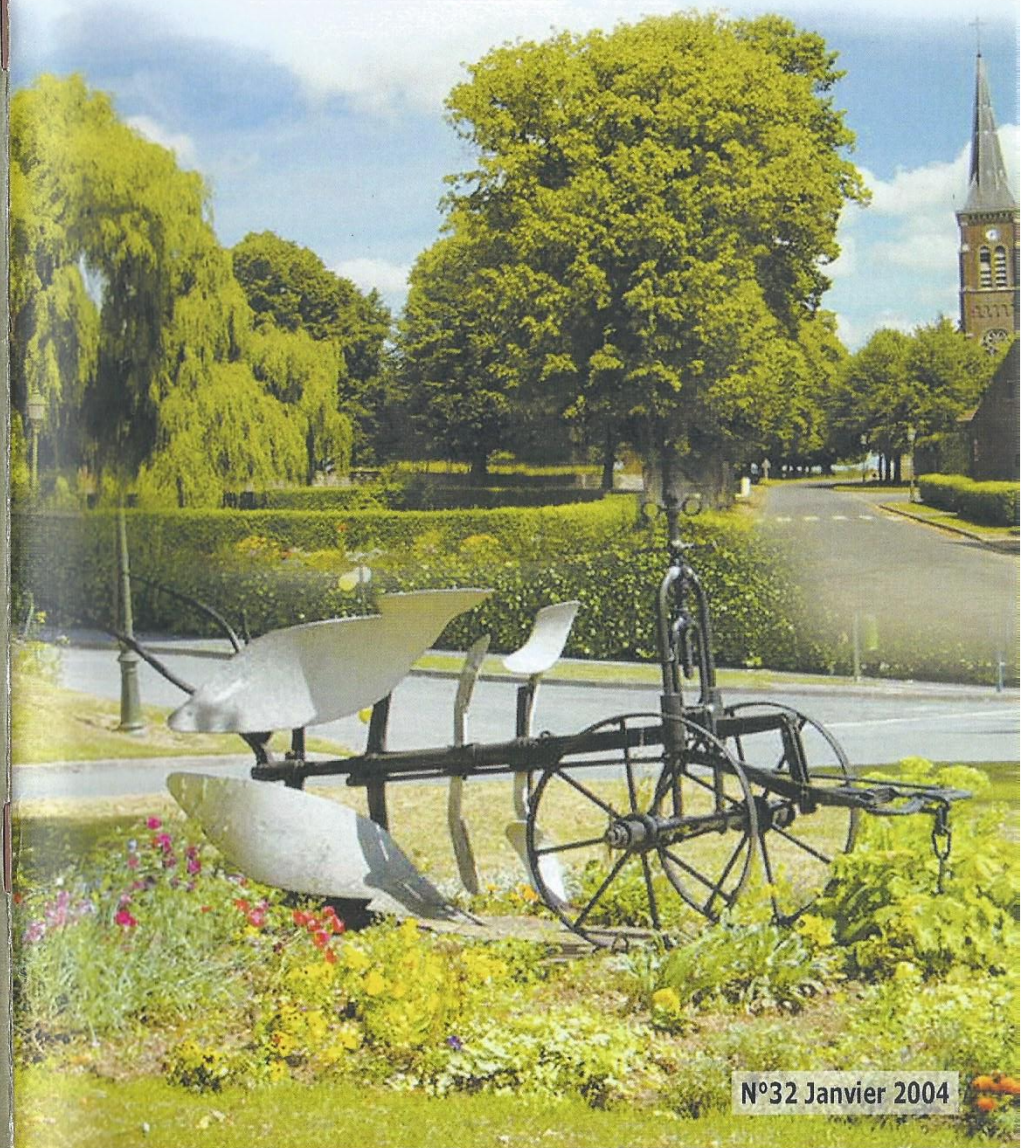


Allonville

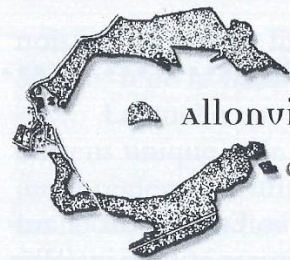


la préhistoire

le trait
d'union



N°32 Janvier 2004



Allonville

année 2004

Le mot du maire	page 2
Le C.L.S.H.	page 6
École Publique Maurice Choquet	page 7
Association Maurice Choquet	page 8
Bibliothèque	page 9
Bien-être et Harmonie du Corps	page 10
Tai-Chi-Chuan	page 10
Téléthon	page 11
Foot	page 12
Tennis	page 13
Comité des Fêtes	page 14
Association Cadre de Vie	page 15
Club des Aînés	page 18
Histoire d'Allonville	page 19
Les Coudriers	page 25
Les artisans d'Allonville	page 26
Les déchets ménagers	page 27
Annonces diverses Dates à retenir	page 29
Etat civil	page 31

..... Le mot du Maire.....

2003, année riche en événements se termine et va bientôt céder la place à 2004. Comme le veut la tradition, il est temps pour moi de prendre la plume pour faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi d'indiquer les prévisions de travaux pour le court et le moyen terme.

Une bonne partie des projets annoncés dans le précédent trait d'union a été réalisée. L'obtention de la subvention de l'état (DGE) nous a permis de mettre en place le nouveau chauffage central de l'école des "petits", du centre de loisirs et du pôle

multimédia. En plus du chauffage, des stores ont été installés sur les deux classes de cette école afin d'améliorer le confort des élèves et des enseignants.

Les travaux de la liaison Allonville/Petit-Camon, financés par Amiens Métropole ont été effectués comme prévu. Je pense que chacun d'entre nous a apprécié cette réhabilitation

indispensable attendue depuis longtemps. L'amélioration du revêtement et l'élargissement de la chaussée nous ont contraint à installer un ralentisseur à l'entrée du village. Cet équipement appelé coussin berli-



nois nécessite une limitation à 30 Km/h de la vitesse.

La ruelle est désormais en sens unique et le stationnement réglementé afin de faciliter la circulation des bus et d'améliorer la sécurité des usagers. Merci de respecter les emplacements matérialisés au sol et de ne plus stationner à cheval sur le trottoir et la chaussée.

L'étude de l'aménagement des voiries communautaires suit son cours et pourrait être terminée en 2004. Il restera ensuite à attendre la fin des travaux de construction de pavillons le long du chemin de Petit-Camon et dans les futurs lotissements, puis l'obtention d'une inscription au budget de proximité d'Amiens-Métropole, pour aménager cette voie. Toutes les rues du village empruntées par les bus sont classées en voiries communautaires ; les travaux sont ou seront financés par le budget de proximité d'Amiens-Métropole en fonction des disponibilités financières et de l'établissement de plannings

de priorité négociés chaque année entre les élus d'Allonville, Bertangles, Poulainville et le secteur Rive droite d'Amiens qui composent la communauté Nord.

L'aménagement du presbytère en deux logements locatifs a, quant à lui, pris du retard. Après l'obtention du permis de construire, un premier appel d'offres a été lancé et déclaré infructueux.

Un second appel d'offres en lots séparés par corps d'état a de nouveau été déclaré infructueux avec un coût de gros œuvre bien supérieur à l'estimation.

Ce constat nous a amené à commander une étude des fondations et de la structure de la bâtisse à un ingénieur "béton" pour convaincre le bureau de contrôle "APAVE" de réduire ses exigences en terme de technique à utiliser. Si les propositions de solutions techniques adaptées sont acceptées, nous pourrions dès janvier lancer une consultation des entreprises (une récente modi-

fication de la loi des marchés ne nous oblige plus à recourir à l'appel d'offres).

Si d'autres contraintes imprévisibles ne viennent mettre obstacle à cette réalisation, les deux logements pourraient être disponibles à la location probablement avec une gestion confiée à la SIP, dans le second semestre 2004.

Les travaux du lotissement des " Rousses terres " situé à côté du terrain de football commenceront le 12 janvier (si le temps le permet). C'est l'entreprise SCREG qui réalisera la voirie provisoire au départ puis définitive dès que le gros œuvre de l'ensemble des onze pavillons sera terminé.

La clôture du terrain de football, financée par Amiens-Métropole, sera terminée avant la fin de cette année. La clôture des deux côtés n'était pas achevée et celle du fond a été volée il y a quelques années.

En ce qui concerne l'effacement par enfouissement des réseaux électriques et télé-

phoniques de la rue du moulin annoncé en 2003, il semblerait que le syndicat d'électrification FDE80, dont dépend la commune, ne puisse pas prendre en charge ce dossier en 2004 pour des raisons budgétaires.

Dès que le produit de la vente des parcelles de terrain à bâtir du lotissement communal sera encaissé, la ligne de trésorerie ponctuellement utilisée pourra être remboursée et un peu plus de souplesse budgétaire devrait nous permettre de réactualiser l'aménagement du terrain à l'entrée du lotissement tour des haies.

L'achat d'une parcelle de terrain d'environ 1400m² qui jouxte la salle des fêtes est prévu afin d'aménager le pourtour de la salle mais aussi d'éloigner au maximum des nuisances sonores, les pavillons qui seront construits dans le lotissement privé qui est en cours d'études. Cette acquisition permettra de maintenir la libre circulation, autour de la salle des fêtes, des services de secours et d'incendie mal-

gré la construction d'une cuisine accolée au bâtiment existant.

Une étude sera lancée pour vérifier la faisabilité et le coût de cette réalisation. Les résultats permettront de nous déterminer.

Suite au transfert de compétences de la commune vers Amiens-Métropole et au départ de Monsieur François Roussel qui a passé cinq ans dans notre village en Contrat Emploi Jeune, il est nécessaire d'amener des modifications pour l'entretien du village. Une expérimentation va être menée afin de vérifier si les employés des services de proximité d'Amiens-Métropole peuvent prendre en charge l'entretien des espaces verts et des équipements qui les concernent.

Ne soyez pas étonnés de voir des employés de la Métropole tondre le terrain de Football, les trottoirs des voiries communautaires, la place du village ou encore tailler les arbres. Si cette expérimentation s'avérait concluante elle pourrait être

pérennisée et étendue à d'autres communes.

J'espère que ces informations que j'ai essayé de synthétiser au mieux vous satisferront. Je reste bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez obtenir. Surtout n'hésitez pas à me communiquer vos éventuelles remarques et me solliciter pour répondre à vos interrogations.

Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille quatre.





A.L.A.C.

L'Association de Loisirs Allonville Cardonnette (A.L.A.C.) a transmis son activité à la **commune d'Allonville** depuis le 1er mars 2003.

Ce **centre de loisirs communal** couvre donc l'ensemble des activités pour les enfants : périscolaire, petites vacances et vacances d'été. Un conventionnement avec la commune de Cardonnette, partenaire depuis le premier centre été en 1996, a été établi, uniquement pour les centres vacances.

A Allonville, au cours de l'été 2003, nous avons accueilli 95 enfants. Au menu : cirque, aviron, campings nature, grands jeux, ...

Les centres des petites vacances accueillent en général une vingtaine d'enfants, un programme à la journée est établi (piscine, visites, cinéma, activités manuelles, ...), l'accueil du matin est échelonné jusqu'à 10h et c'est un centre familial qui ouvre ses portes, au plus proche des besoins de l'enfant.

Planning 2004 :
programme annuel en mairie et au C.L.S.H., programme détaillé de chaque période disponible au C.L.S.H. 5 semaines avant chaque centre :

21 au 25 février • 19 au 30 avril • 5 au 30 juillet

Horaires : 7h30 à 18h.

Age requis : 3 à 13 ans (2ans pour le périscolaire)

Renseignements : Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 18h à 18h30
2, place Mare du Four à Allonville 03 22 93 64 28
- En mairie aux heures de permanence

Merci d'inscrire vos enfants 3 semaines à l'avance en MAIRIE D'ALLONVILLE. L'inscription se fait à la semaine ou à la journée pendant les petites vacances mais uniquement à la semaine pour l'été.



L'Ecole public Maurice CHOQUET

Cette année, l'effectif de l'école primaire publique Maurice Choquet est de 61 élèves.

Cette école est composée de 3 classes. Chaque classe correspond à un cycle :

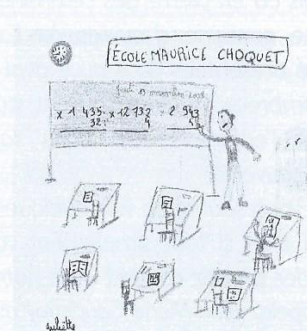
- ↳ Cycle 1 : 24 élèves (TPS.PS.MS) ; Mme Foulon à temps partiel et Mme Piau
- ↳ Cycle 2 : 19 élèves (GS. CP. CE1) ; Mme Louis (remplaçante Mme Morel)
- ↳ Cycle 3 : 18 élèves (CE2.CM1.CM2) ; Mme Miannay, Intérim de Direction

Chaque mardi après-midi, une fois toutes les trois semaines pour chaque classe, les élèves fréquentent la bibliothèque municipale. Mme Croizé participe bénévolement au projet pédagogique autour du livre.

À partir de février 2004, les élèves du cycle 2 (CP et CE1) viendront rejoindre les élèves du cycle 3 pour fréquenter la piscine une fois par semaine.

La municipalité offre un spectacle de Noël. Celui-ci a lieu à Amiens au Cirque Municipal Jules Verne. Il est assuré par le Cirque Joseph Bouglione.

Les élèves de l'école s'associent à l'Harmonie Saint Pierre pour participer au Téléthon 2003 : Concert à l'église d'Allonville le 5 décembre 2003 à 20 h 30.

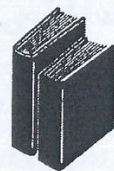
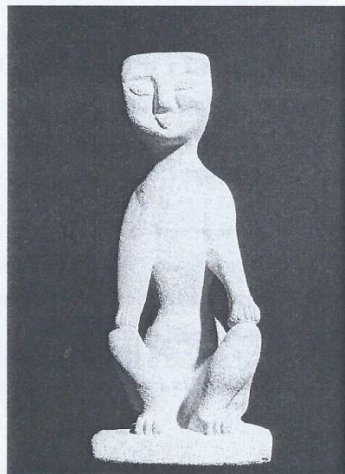




ASSOCIATION Maurice CHOQUET

Non, nous n'étions pas des anges. Non, tous les matins d'école n'étaient pas radieux et pourtant dans la classe de Maurice CHOQUET nous avons vécu dans une sorte de paradis pédagogique ! C'est pour témoigner de l'exceptionnelle richesse de ces vingt-trois années (1954-1977) que nous avons créé l'association Maurice CHOQUET. Nous avons rassemblé, en une véritable collection, quelques cinq cents œuvres que nous essayons de conserver en bon état. Chaque année une exposition est organisée, soit par nous-mêmes, comme ce fut le cas dans les communs du château ou bien encore lors du dévoilement de la plaque école Maurice CHOQUET en juin 2002, soit par un organisme de formation comme l'institut de formation des maîtres de Picardie par exemple. Cette année des peintures, des mosaïques, des tableaux en tissu ou en papiers collés, des sculptures en bois ou en pierre, des céramiques etc., une centaine d'œuvres au total, ont été présentées du 4 au 9 avril 2003 au Salon du livre de Corbie. Pour de nombreux visiteurs, souvent stupéfaits de voir comment on peut emmener l'enfant si loin dans sa propre création, ce fut une véritable découverte.

Si vous souhaitez voir quelques éléments de cette magnifique collection, ou bien si tout simplement vous désirez en savoir davantage ou nous aider, prenez contact avec notre président : Appelez Jean-Marie Gaudefroy au 03.22.93.02.39.



La Bibliothèque

Près de 180 personnes dont une soixantaine d'enfants sont emprunteurs à la bibliothèque. Occasionnels ou réguliers, on y rencontre toute sorte de lecteurs.

Pour satisfaire le plus grand nombre, les heures d'ouverture sont étendues :

Le mercredi de 10h30 à 12h et de 17h à 19h .

Le samedi de 10h30 à 12h.

N'hésitez pas à faire des suggestions quant au choix des livres, nous y serons attentives.

Bonnes lectures à tous.

Mesdames Croizé, Desplanques et Leclercq.

Bien-être et Harmonie du Corps

Après la canicule de cet été, nous avons besoin d'une remise en forme... C'est chose faite, depuis le 16 septembre 2003 nos cours ont repris avec notre fidèle professeur, Geneviève Mackowiak, toujours aussi dynamique ; diversifiant les mouvements à chaque séance de gymnastique.

Notre association est ouverte à tous, cours mixtes de 18 à 80 ans.

Deux fois par semaine, nous nous réunissons à la salle des fêtes d'Allonville (lundi et jeudi de 18 h 45 à 19 h 45).

Lors de notre dernière Assemblée Générale, il fut décidé en accord avec la municipalité d'organiser pour la première fois dans notre village, le Téléthon 2003... Deux jours qui portent un espoir !

Pour tous renseignements, contactez :

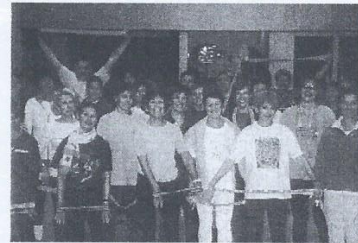
Christine BENOIST : 03.22.93.01.57

Catherine SAINT POL : 03.22.93.02.70

Corinne PILLON : 03.22.93.61.37

Randonnée pédestre :

le dimanche 04 Avril 2004



TAÏ-CHI CHUAN

La section Tai-chi-chuan créée en 2002 au sein de l'association "Bien-être et Harmonie du Corps" poursuit son activité cette année.

Le Tai-chi-chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement.

Il s'agit concrètement d'un long enchaînement de mouvements (postures de combat) s'effectuant lentement et mettant l'accent sur la respiration, la souplesse et le relâchement corporel.

La pratique du Tai-chi-chuan est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter au

03.22.76.16.63

Cours tous les lundis de 20 h à 22 h à la salle des fêtes d'Allonville.

TELETHON 2003

2 jours qui comptent pour des années

2 jours qui portent un espoir

Pour Allonville, c'était la première fois que nous participions à cette grande manifestation humanitaire, projet qui nous tenait à cœur depuis quelques années, mais pas toujours facile à réaliser.

Je tiens à remercier les enfants ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées pour réussir cette fête.

Merci pour le dévouement de quelques-uns qui n'ont pas hésité à donner de leur temps afin que ces deux jours soient exceptionnels.

Le résultat est positif :

1377,30 € (9034,50 F)

somme remise à l'AFM le 17 décembre 2003

Pour eux, encore Merci de votre générosité.

Meilleurs Vœux pour 2004

Organisatrice : Christine Benoist



La chorale des enfants de l'école d'Allonville, accompagnés par les parents musiciens et l'harmonie St Pierre d'Amiens. Un bel ensemble émouvant.

U.S. FOOTBALL

LA MARCHÉ DU CLUB :

Il y a toujours 3 équipes : les moins de 13 ans (étaient les benjamins de l'an passé), les moins de 18 ans (qui étaient les moins de 15 ans), et les séniors (qui sont montés en 4ème division après avoir fini 1er de leur groupe l'an dernier).

Moins de 13 ans :

L'effectif est toujours juste. L'entraînement est maintenant assuré par Hakim OUNASSER, et a lieu le mercredi à partir de 15 heures. Les matchs se déroulent le samedi à 15h30.

Moins de 18 ans :

L'effectif est également juste. L'entraînement est toujours assuré par Loïc DEMOLLIENS et Pascal ROUMAZEILLES. Les matchs se déroulent le samedi à partir de 15 heures.

Il faut que ces 2 équipes prennent patience car se retrouver en 1ère année de moins de 13 ans, ou de moins de 18 ans : ce n'est pas évident.

Séniors :

L'équipe vise encore la montée en 3ème division (ils en ont largement les moyens). Actuellement ils partagent la 1ère place avec Villers-Bretonneux. L'entraîneur est également, Hakim, et les matchs ont lieu le dimanche à 15 heures.



A NOTER

Constitution du bureau :

Président : Mr WARGNIER Bernard (Tél. :03-22-44-73-57)

Vice-Président : Mr MAUMENE Pierre (Tél. :03-22-93-05-61)

Trésorier : Mr DEVAUX Guillaume.

Pour la saison prochaine, il faut d'ores et déjà penser à la mise en place d'une équipe de débutants. N'hésitez pas à nous contacter le plus tôt possible.

MEILLEURS VŒUX SPORTIFS A TOUS



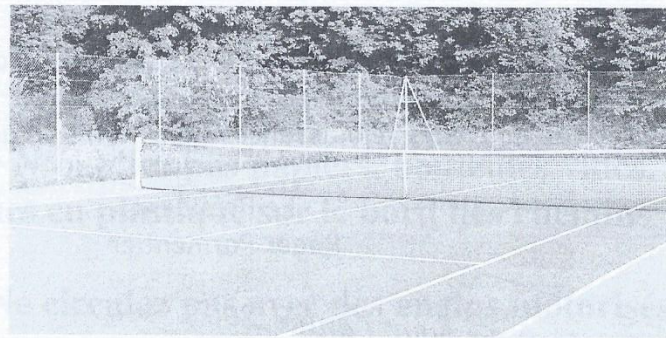
TENNIS CLUB

A L L O N V I L L E

Le temps exceptionnellement beau a favorisé la pratique du tennis pour les 36 adhérents du club.

Le jeudi 29 mai un tournoi en "mini matchs" a permis à une quinzaine de joueurs de tous âges et de différents niveaux de se rencontrer dans la bonne humeur et de prendre rendez vous pour d'autres matchs au cours de l'apéritif de clôture.

Pour la prochaine saison ce type d'animation pourrait être multiplié en fonction des demandes. De même une initiation enfant et/ou adulte pourrait être proposée. Les propositions sont recueillies par les responsables ou lors de l'assemblée générale.



Pour tout renseignement, contacter

..... le Président Daniel Fourier - 12, La Ruelle - 03 22 93 03 99

..... la secrétaire Annie Leclercq - 1, rue des Auges - 03 22 93 01 26

Bonne année tennistique.

Le bureau.



Les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2004.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui, nous l'espérons, vous feront déplacer nombreux.

Toute personne le désirant est la bienvenue au Comité des Fêtes.

Tous les membres du Comité des Fêtes sont à votre écoute pour toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances dans notre village.

Le Président,
Roger Parmentier

Son programme pour l'année 2004

28 mars 2004	fête des plantes
16 mai 2004	réderie
20 novembre 2004	soirée beaujolais
4 et 5 décembre 2004	2ème Téléthon



L'ASSOCIATION
POUR LA SAUVEGARDE
DU CADRE DE VIE
ALLONVILLOIS

vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2004

**Lors de vos promenades,
respectez la nature**

- **N'abîmez pas les arbres ;**
- **Ne coupez pas à travers champs ;**
- **N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastique sur le bord des chemins ;**
- **Ne circulez pas avec des engins motorisés.**

Club des aînés



Noémie Fossé, la doyenne du club des Aînés, nous a quitté le 16 novembre 2003.

Et un sourire

La nuit n'est jamais complète.

Il y a toujours, puisque je le dis,

Puisque je l'affirme,

Au bout du chemin

Une fenêtre ouverte,

Une fenêtre éclairée,

Il y a toujours un rêve qui veille,

Désir à combler, peine à satisfaire,

Un cœur généreux,

Une main tendue, une main ouverte,

Les yeux attentifs,

Une vie, la vie à se partager.

Paul Eluard

Bientôt la fin de l'année 2003, je vous présente à tous, et au nom du club, une année 2004 remplie de bonheur, de paix, d'amour et à tous une bonne santé.

J'espère que l'année 2004 nous rassemblera tous et que nous aurons aussi le plaisir d'accueillir d'autres adhérents, bienvenue à tous.

Nos amitiés à tous

Pour le Club des Aînés
Janine Meurisse

HISTOIRE D'ALLONVILLE

LA PREHISTOIRE

Les traces de l'homme Préhistorique ont marqué notre territoire d'Allonville.

C'est principalement en milieu du XXIème siècle qu'ont eu lieu de nombreuses découvertes.

Avec la modernisation de l'agriculture, les tracteurs labourent plus profondément et remontent à la surface du sol les vestiges du passé.

Deux Allonvillois, passionnés d'archéologie, Maurice Choquet et René Gaudefroy, s'intéressent aux premières découvertes de silex taillés.

Dans la population, quelques septiques, ou les moins avertis, ironisent en disant : "y cherchent des cailloux...".

Oui, ce sont bien des cailloux, mais pas n'importe lesquels, ce sont bien là des pierres préhistoriques !

Par la suite, grâce à la participation des villageois travaillant la terre (cultivateurs, charretiers, conducteurs de tracteur, bineurs de betteraves, saisonniers, chasseurs...) tous "se prennent au jeu" et recherchent comment vivaient leurs ancêtres.

Au total une cinquantaine "d'inventeurs"* trouve plusieurs centaines de pierres taillées ou polies ; ce qui n'est pas ordinaire dans un petit village de 300 habitants...

**inventeur: terme employé pour désigner la personne qui découvre un élément archéologique.*

L'ensemble de ces découvertes a amené les archéologues à une analyse :

- la station clairière néolithique :

L'homme ayant cessé d'être passif, "être pensant", il éprouve le besoin de raisonner et devient sédentaire.

Il a fallu plus de 800 000 ans à l'échelle de la vie humaine pour en arriver à la rapidité des progrès actuels...

En effet, pour subvenir à ses besoins, il devra domestiquer certains animaux qui lui assureront viande et lait, produits plus sûrs que leur hypothétique chasse, souvent infructueuse.

Nous arrivons à l'époque néolithique.

La forêt recouvre la majeure partie des terres, il devient utile de la combattre sans pour autant la détruire en totalité.

L'homme, connaissant le feu, incendie donc nombre d'endroits boisés.

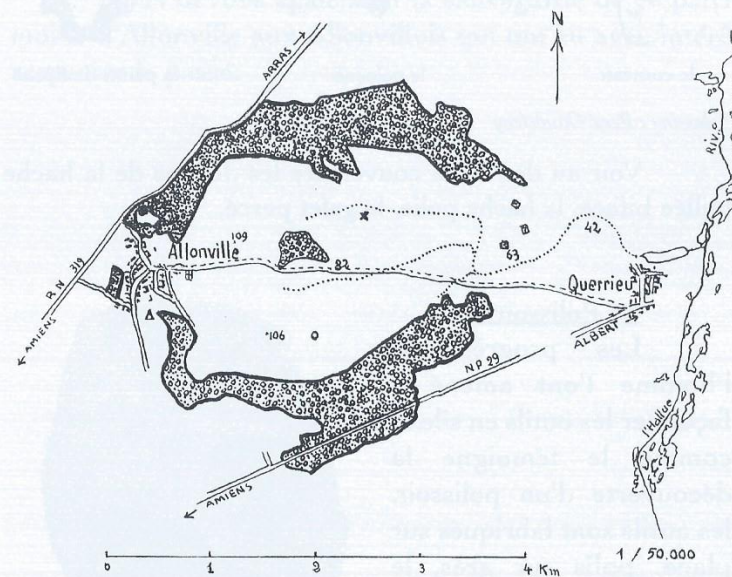
De nos jours il existe encore des incendies de forêt pour des fins similaires.

Il y a 10 000 ans, la pratique témoigne d'un certain degré de civilisation.

L'homme essartait en se prémunissant des dangers extérieurs, en conservant une ceinture de protection forestière, qui en outre lui servait de "garde-manger" et de réserve de bois nécessaire à la cuisson de ses aliments.

Ainsi s'est formée la STATION CLAIRIERE NEOLITHIQUE D'ALLONVILLE.

(Dans une communication faite au Congrès Préhistorique de France à Poitiers, du 15 au 22 juillet 1956, le Professeur Nougier officialise la Station Clairière Préhistorique Néolithique d'Allonville).



Le bois fût défriché par l'homme, le centre est cultivé. La forme de fer à cheval qui lui est donnée s'ouvre sur Querrieu, vers un point d'eau vital.

- les outils préhistoriques :

La totalité des silex taillés est trouvée à l'intérieur de la clairière ;

En voici quelques dessins*



le couteau



le poinçon



la pointe de flèche

* dessins : René Gaudesroy

Voir au dos de la couverture les dessins de la hache taillée biface, la hache polie, le galet percé.

Le Polissoir :

Les progrès de l'homme l'ont amené à façonner les outils en silex ; comme le témoigne la découverte d'un polissoir, les outils sont fabriqués sur place, polis sur grés, le tranchant y est minutieusement affûté.



Ce polissoir exposé actuellement dans la cour de la Mairie, est accompagné de trois grés plats portant des traces de calcination, ce qui laisse à penser qu'il s'agit de l'existence d'un foyer.

Cette découverte a été faite au lieu-dit "la Gorgue" par un cultivateur d'Allonville : Richard Fossé.

L'essentiel de la collection préhistorique est visible au Musée Boucher de Perthes à Abbeville où elle est mise en dépôt.

Roger Agache en a donné un mémoire étendu, et a su attirer l'attention du Professeur Nougier et de Léon Aufrère, Directeur des Antiquités Préhistoriques de la circonscription de Lille.

Nous devons également la sauvegarde de ce patrimoine d'Allonville aux Allonvillois qui ont su avec intérêt respecter le passé.



Jean-Pierre Gaudesroy

DERNIERE DECOUVERTE :

Au début de novembre 2003, lors de travaux de terrassement attenants à leur maison, Madame Trisotto, habitant "la Ruelle" ont la surprise de découvrir deux squelettes humains qui seront épargnés grâce au bon réflexe du grutier et à la compréhension des propriétaires ;

Alertés, les services de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) se sont rendu sur place, et ont procédé à une fouille de sauvetage. Un rapport sera ultérieurement établi, afin de préciser l'époque et la cause du décès.

Que peut-on supposer actuellement ?

- Il ne s'agit pas de militaires.
- Le décès remonterait à plus de 150 ans



- Nous sommes en présence de 2 corps : un adulte et un enfant d'une dizaine d'années, se tenant par la main, enterrés sous une couche de cinquante centimètres, dans la terre végétale.

- Les corps ont été mis dans un linceul (des épingles à tête ont été retrouvées)

- Aurait-ils été victimes d'épidémies ayant frappé Allonville dès 1737 ou même avant ? La population étant terrorisée par ce fléau venu "des malédictions du ciel" enterrait ses morts à la hâte. Il n'était pas rare qu'une famille perde deux ou trois des siens en vingt quatre heures.

- Le terrain était bâti au début du XVIIIème siècle, la sépulture se situe dans le jardin.

Une coïncidence ?

Voici deux ans, un fragment d'ossement humain fut également retrouvé lors d'un terrassement dans le lotissement "les Verts Prés" à une soixantaine de mètres du lieu.

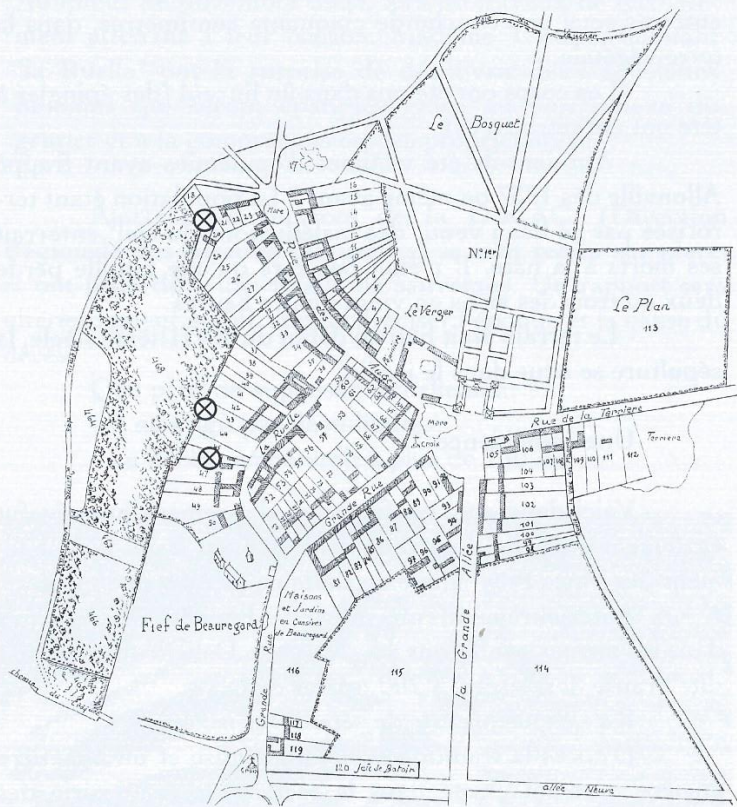
Antérieurement, un squelette humain est retrouvé dans les mêmes conditions par Narcisse Delicourt au lieu-dit "Prairie des Auges" à 200 mètres de là.

Il s'agit jusqu'alors de sépultures isolées.

D'après la tradition orale, une église et un cimetière anciens auraient existé dans le secteur de la "Prairie des Auges".

Peut-être qu'un jour, des terrassements nouveaux en ce lieu, nous révéleront une page d'histoire d'Allonville, avec un peu plus de précision et de certitude... ?

Jean-Marie Gaudefroy



Plan d'Allonville (1750)

* endroits des sépultures.

HISTOIRE ET TRADITIONS AU PAYS DES COUDRIERS

REVUE D'HISTOIRE LOCALE
DU CANTON DE VILLERS-BOCAGE
ET ENVIRONS

Editée par l'Association "Au Pays des Coudriers".
Paraît en Novembre et Mai de chaque année.

Vous pouvez en faire la commande
à la mairie d'Allonville aux
heures de permanence
ou vous la procurer chez
Jean-Marie Gaudefroy au :
4, Chemin d'Amiens
Tél. : 03 22 93 02 39

*Airvaux. Rainneville. Villers Bocage. St-Vast en chaussée. Pierrefort.
Beaucourt. Flechencourt. Fresselles. Bertangles. Liavaux. Amiens. Behencourt. Bontigny.
Caisy. Vadencourt. Querrieu. Cardonnette. Pont-Coyelles.
Boullens au bois. Saint-Justen. Rasclicourt. Champronville. Bontay. Rulfontaine. Cabruas.*

Les artisans d'Allonville à votre service

CONSTRUCTION PAVILLONS
MAÇONNERIE



31, rue du Petit Camon 80260 ALLONVILLE
Tél : 03 22 93 02 44 - Fax 03 22 93 00 25

RAVALEMENT
PAR SABLAGE

**J. LEDREUX
DEPANNAGE**



SANITAIRE - CHAUFFAGE - GAZ

13, chemin d'Amiens
80260 ALLONVILLE
TÉL : 03 22 93 73 82
Port : 06 83 24 90 80

SIRET : 409 379 948 00014



Gérald DUQUENNE

EXPLOITATION
FORESTIERE
NEGOCÉ DE BOIS
PRODUCTEUR DE
SAPINS DE NOEL

35 Rue des Auges Tél: 03 22 93 03 13
80260 ALLONVILLE Fax : 03 22 93 07 92
Siret 384 140 448 000 18 RCS Amiens A 348 140 448

Salon Lionel

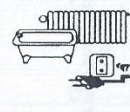
COIFFURE MASCULINE

Spécialiste de la Brosse à l'ancienne

Je coiffe aussi à domicile sur rendez-vous

Mercredi et Samedi sur rendez-vous

7 bis. Grande Rue
80260 ALLONVILLE
Tél 03 22 93 01 59



CHAUFFAGE - SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ

S.A.R.L. J.L. FERNANDES

9, Grande Rue
80260 ALLONVILLE

Tél : 03 22 69 22 70
Fax : 03 22 93 00 74



EDITIONS SARL
Sylvianne PARMENTIER

AGENDAS
DEPLIANTS
GUIDES
PLANS

Vous assure la réalisation et
le financement de votre projet

Parlons en ensemble

4, le Tour des Haies
80260 ALLONVILLE
Tél : 03 22 93 60 86
Fax : 03 22 93 07 72

ENVIRONNEMENT



COMMUNE
D'ALLONVILLE

RAPPEL

**Il est formellement interdit
de déposer tout objet à côté
des containers à bouteilles
sous peine d'amendes.**

**L'ORGANISATION DU SERVICE
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS**

LES ORDURES MÉNAGÈRES

SONT COLLECTÉES LE LUNDI ET LE JEUDI
DANS LA MATINÉE À PARTIR DE 9H00
En bordure de la voie, accessible au véhicule de ramassage

SONT INTERDITS :

Verre, Déchets verts, Encombrants

Déchets toxiques et les déchets contaminés

La présentation de sacs à côté du bac si votre commune est équipée en bacs de collecte.

LES ENCOMBRANTS

SONT COLLECTÉS le 3^{ème} MERCREDI DE CHAQUE MOIS
DANS LA MATINÉE À PARTIR DE 8H00
En bordure de la voie, accessibles au véhicule de ramassage

SONT ACCEPTÉS :

Electroménagers, matelas, sommier, meubles ménagers, ustensiles de cuisine.
Moquettes roulées, tuyaux de poêle, tôle de couverture métallique ou plastique
à l'unité. Grillage léger soigneusement pressé, jouets et divers.

SONT INTERDITS :

Déchets verts, matériaux de construction (démolitions, poutres, charpentes, tuiles,
piquets de clôture, plâtres de maison, déblais, gravats et débris de travaux publics
et particuliers), fûts ayant contenu des solvants ou des hydrocarbures, emballages de
produits phytosanitaires, moteurs automobiles, batteries et pièces automobiles,
déchets toxiques (huiles, peintures, ...)

EN MAIRIE

Une mallette est à votre disposition pour y déposer les piles de ménage usagées.

LES CONTENEURS DE COLLECTE SÉLECTIVE

SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE VOTRE COMMUNE

Conteneur à verre : bouteilles, flacons, bocaux

REFUSE : céramique, porcelaine

Conteneur à papier : papiers, revues, journaux, magazines

REFUSE : enveloppes à fenêtre, feuilles de plastiques, chemises en couleur

Conteneur à plastiques : tous les types de bouteilles en plastiques

REFUSE : bouteilles d'huile

LES DÉCHETTERIES

SONT OUVERTES :

7 jours/7 y compris jours fériés sauf Pâques, Noël et Jour de l'An
De 9H à 18H, à 20H du 1^{er} Juin au 30 Septembre (horaires actuels)

SONT SITUÉES :

“EST” : à CAMON, ZAC de la Blanche Tâche, près d'EMMAÛS

“NORD” : à AMIENS, chemin de Vauvoix, près de l'Hôpital Nord

“SUD” : à AMIENS, sur la route de Saint-Fuscien

SONT ACCEPTÉS :

Déchets verts (issus de jardin), papier-revues-journaux-magazines, ferrailles, textiles, pneus, gravats triés (dans la limite de 2 m³/mois sur l'ensemble des déchetteries), emballages ménagers en verre, plastiques, acier, aluminium, cartons, huiles de vidange et leurs contenants, électroménagers et objets (récupérés par des associations), encombrants, déchets banals des artisans et commerçants dans la limite de 2 m³/mois au total.

SONT ACCEPTÉS À LA DÉCHETTERIE “EST” UNIQUEMENT :

Déchets ménagers spéciaux : produits inflammables; toxiques ou corrosifs (bases, acides, peintures, solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires d'usage domestiques), piles usagées, batteries, tube néon, déchets d'amiante-ciment dans la limite de 1 m³ par an (tuyaux d'assainissement ou de Fumisterie, tôles ondulées, ardoises, plaques de bardage et conduits de ventilation).

**MERCI DE TRIER AU MAXIMUM VOS DÉCHETS
AVANT DE VOUS RENDRE À LA DÉCHETTERIE**

SONT INTERDITS : Ordures ménagères et produits de balayage
Médicaments (les apporter en pharmacie), Produits explosifs, radioactifs et dangereux,
(mercure, amiante autre que fibrociment, révélateurs photo, ...)

CONTACT

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre :
LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS - Tél. : 03 22 33 12 12 - Fax : 03 22 97 13 14

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le Mardi matin de 10 h à 12 h.

Le Jeudi soir de 17 h à 19 h.

Le Samedi matin de 10 h à 12 h.

Tél./Fax : **03 22 93 02 17**

Permanence de la Sécurité Sociale à la mairie :

Le jeudi de 15 h à 16 h.

LES DATES À RETENIR :

Les vœux du Maire 6 Janvier 2004

Fête locale le 5 Septembre 2004

Repas des Aînés le 14 Novembre 2004

**ASSOCIATION DE CHÔMEURS
DU CANTON DE VILLERS-BOCAGE
ET AMIENS METROPOLE**

Pour vos problèmes

ANPE.ASSEDIC.RELAIS C.M.U. R.M.I.

D.D.T.E.F.P.

Permanence

Lundi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Mardi de 10 h à 12 h

Mercredi de 10 h à 12 h

Jeudi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

et sur rendez-vous

Tél./ fax 03/22/93/76/90

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Pour le week-end

Habitants d'Allonville _____	225 €
Habitants d'Amiens Métropole _____	328 €
Habitants extérieurs _____	451 €
Forfait de nettoyage _____	50 €
Montant de la caution pour toutes les locations _____	610 €

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

L'ensemble de ces démarches est donc traité par téléphone sans se déplacer, si nécessaire, un courrier sera transmis pour confirmer la demande.

**Le Centre de Clientèle est accessible au :
03.22.33.13.13 de 8h à 18h du lundi au vendredi.**

état civil 2003

NAISSANCES

VIVES Y CARBONELL Antoine	25 janvier 2003
VANDERMOLEN Samuel	21 février 2003
WARET Emma	06 mars 2003
CASTEL Sumon	29 mars 2003
REGNARD Léo	24 avril 2003
MICHEL Baptiste	13 juin 2003
HODIN Thomas	17 juin 2003
CHOQUET Chloé	09 juillet 2003

MARIAGES

CHARLET Jean-Marc et BENOIST Gaëlle	15 juin 2003
CAPART Sébastien et DEMAZURE Céline	28 juin 2003
DARGAISSE Frédéric et JUSTINIEN Hélène	05 juillet 2003
JONARD Sébastien et GAUDEFROY Hélène	02 août 2003
VIVES Y CARBONELL Vincent et FLEURY Sabine	13 septembre 2003
MASTELINCK Franck et CATTELOY Myriam	25 octobre 2003

DÉCÈS

LIBBRECK Odette	10 décembre 2002
CORDONNIER Michel	08 janvier 2003
DELUCHEUX Angèle	15 janvier 2003
LAGACHE Hélène	16 janvier 2003
FAUQUEMBERGUE Annie	26 février 2003
TELLIER Daniel	12 août 2003
GRAUX Alain	18 août 2003
CARON Augustin	13 octobre 2003
FOSSE Noémie	16 novembre 2003



Allonville

année 2004

LE TRAIT D'UNION 2004

Rédaction : Mairie d'Allonville

Gravure, impression : Polygraphique, Amiens

Tirage : 280 exemplaires / VENTE ET REPRODUCTION INTERDITES

PHOTOS : TOUS DROITS RÉSERVÉS.